

# CAP

CERTIFICAT  
D'APTITUDE  
PROFESSIONNELLE

# MAÇON

QUALIFICATION  
DE NIVEAU 3

FORMATION EN  
ALTERNANCE

N° de fiche RNCP 35715



LIEU DE LA FORMATION

Don Bosco  
Centre de formation  
2, rue Saint Amand  
59270 Bailleul  
Tél. : 03 28 509 750  
centre@stemariendonbosco.fr



## PROFIL POUR CE DIPLÔME

- Être âgé de 16 à 29 ans révolus\*. Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaires d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).
- \*Pas de limite d'âge pour ces derniers.

## PRÉREQUIS

Avoir suivi une troisième de collège ou prépa métiers et/ou être admissible en seconde.

## MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

- L'inscription se fait dès lors que le candidat a complété le dossier d'inscription
- Celui-ci doit signer un contrat d'apprentissage en alternance avec une entreprise du secteur d'activité de la formation dispensée.
- « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L6222-12 du code du travail).

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

- 15 alternants

## PERSPECTIVES POST-FORMATION

Ce diplôme permet une insertion dans la vie active. Cependant, une poursuite d'études est envisageable en :  
• Bac. pro. : interventions sur le patrimoine bâti option maçonnerie  
• Bac. pro. : technicien du bâtiment option : organisation & réalisation du gros oeuvre  
• Bac. pro. : travaux publics  
• Brevet professionnel : maçon  
• Brevet professionnel : métiers de la piscine  
Le titulaire de ce diplôme peut également poursuivre en entreprise en tant que maçon, facadier, ...

## MODALITÉS D'ÉVALUATION & VALIDATION

Des épreuves ponctuelles permettent l'évaluation du candidat au terme de sa formation

- forme ponctuelle pratique / écrite /
- forme ponctuelle orale (suivant le référentiel).

## VALIDATION DE LA FORMATION

La formation est validée par la délivrance d'un **diplôme de niveau 3 par le Ministère de l'Éducation Nationale.**

## PASSERELLES

Nous contacter pour étudier les éventuelles passerelles possibles en fonction du parcours.

## ÉQUIVALENCE

Il n'existe aucune équivalence avec d'autres certifications professionnelles ou habilitations.

## TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION

## OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Le titulaire de ce diplôme exerce dans le domaine du bâtiment, des activités de réalisation du gros oeuvre. Il contribue à la réalisation de revêtements verticaux & horizontaux tels que les enduits de façades, les enduits d'étanchéité et les chapes. Dans le cadre de la transition énergétique, il est amené à mettre en œuvre des matériaux bio & géo-sourcés. A partir de plans & sur instructions, il réalise des coffrages, armatures complémentaires & met en œuvre le béton ou béton armé.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

Les cours débutent en septembre. Le planning est envoyé, dès l'inscription validée. La plateforme NETYPARÉO permet le suivi & la consultation des notes, des devoirs, du programme, ...



- 910 heures de cours sur les deux ans
- 2210 heures en entreprise sur les deux ans

Blocs & ateliers de professionnalisation :

Étude & préparation d'une intervention :

- compléter & transmettre des documents
- décoder un dossier technique

- choisir les matériels & les outillages

Réalisation & contrôle d'un ouvrage courant :

- déterminer des quantités de matériaux & composants
- organiser son poste de travail
- sécuriser son intervention
- monter, démonter & utiliser un échafaudage
- implanter & tracer des ouvrages
- réaliser & mettre en place des coffrages, des armatures
- fabriquer & mettre en œuvre des bétons courants, bio & géo-sourcés
- réaliser des maçonneries de petits éléments
- réaliser les finitions d'un ouvrage vertical / horizontal
- préparer, utiliser & entretenir les matériels & outillages
- contrôler la nature & la conformité des supports
- contrôler le travail réalisé en cours d'exécution & en fin de travaux

Réalisation de travaux spécifiques :

- changer & rendre compte oralement
- intervenir à proximité des réseaux
- mettre en place & démonter un étalement
- réaliser des terrassements complémentaires
- réaliser des réseaux enterrés
- intervenir sur le bâti existant
- poser des éléments préfabriqués

## NOTRE VALEUR AJOUTÉE

- Le centre de formation Don Bosco place au cœur de ses préoccupations, le projet professionnel et personnel du jeune qu'il accueille.
- L'accompagnement personnalisé du jeune est un point fort de notre pédagogie.
- L'internat accueille les apprentis même durant les vacances scolaires (excepté les congés d'été).
- Le centre propose des équipements professionnels récents & adaptés à la profession.

## TARIF DE LA FORMATION

- coût de la formation : 6 363 €
- 0 € reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.
- la formation est gratuite pour l'apprenti(e) et pour son représentant légal. (Art. L6211-1)

Selon le décret n° 2019-956 du 13/09/2019, « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné.

Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti et selon les besoins particuliers de celui-ci. (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap). Les employeurs du secteur public répondent à l'article L6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.



• Référent du pôle habitat / construction  
M. Patrice Joye  
Tél. : 03 28 50 97 50  
pjoye@stemariendonbosco.fr

• Secrétariat de Direction  
M<sup>me</sup> Sarah Descamps  
Tél. : 03 28 50 97 50  
sdescamps@stemariendonbosco.fr

• Expert mise en relation  
M. Benoît Battesti  
Tél. : 07 86 73 19 58  
battesti.b@cfajeambosco.fr

## ACCESSIBILITÉ & HANDICAP

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Réglementation ERP. Les adaptations pédagogiques sont possibles selon la situation du handicap,

• Service handicap du CFA Jean Bosco :  
M<sup>me</sup> Maud Lacassaigne  
Tél. : 03 20 35 90 55  
handicap@cfajeambosco.fr

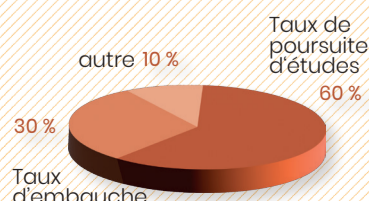
• Point écoute Don Bosco :  
M<sup>me</sup> Anne-Sophie Vanhoutte  
Tél. : 07 86 68 06 33  
asvanhoutte@stemariendonbosco.fr

Taux d'obtention des diplômes ou titres professionnelle

100%

Taux d'interruption en cours de formation

28%



Informations alternance  
www.alternancegouv.fr



Don Bosco fait partie du réseau  
CFA Jean Bosco

